

Procès-Verbal

Séance du Conseil d'Établissement Elisabeth de Portes (CEt)

Date : Jeudi 01 février 2024 à 19h30

Lieu : Association intercommunale Enfance et Ecole Asse et Boiron
Route de l'Ancienne Scierie 12, 1263 Crassier

Présence :

Quart	Prénom, Nom	Présence
Représentants des autorités intercommunales	Gaëlle Miani – Présidente Déléguee du Conseil Intercommunal	Oui
	Sandrine Kilchenmann – Vice-Présidente Déléguee du Comité de Direction	Oui
	Pascaline Keller Déléguee du Comité de Direction	Excusée
	Florence Pénard Déléguee du Conseil Intercommunal	Oui
Représentants des professionnels actifs au sein de l'ESEP	Philippe Ducommun-dit-Boudry Directeur	Excusé
	Consuelo Job Enseignante primaire – Animatrice santé	Excusée
	Julie Collignon Enseignante primaire	Oui
	Martial Girardet Enseignant et doyen secondaire	Oui
Représentants des parents d'élèves de l'ESEP	Joan Goulley Chésereux/Begnins	Oui
	Lidia Piaget Chésereux	Oui
	Virginie Otto – Secrétaire La Rippe	Oui
	Alessandro Magagna Eysins	Oui
Représentants des associations ou organisations locales concernées par la vie de l'ESEP	Alicia Perego Le Domaine Sous-Cors, Eysins	Oui
	Gianluca Allaria Président du TC Chésereux-Gingins	Excusé
	Marie Karasiewicz Bibliothécaire	Oui
	Sarah Loutenbach Co-directrice UAPE Asse et Boiron	Oui

1. Appel

2. Ordre du jour

Accepté à l'unanimité.

3. Accueil de la Présidente, Laila Ribeiro, et de la Vice-Présidente, Eiman Nasi, du Conseil des élèves

Gaëlle Miani souhaite la bienvenue à Laila Ribeiro.

Absence d'Eiman Nasi, qui est en camp de ski.

4. Lien avec le Conseil des élèves

❖ Présentation des thèmes de travail du CEt, synergies possibles ?

Explication de Gaëlle Miani sur le fonctionnement du CEt et du thème annuel qui est « sport et alimentation ».

Alicia Perego prend la parole pour expliquer le projet « sport et alimentation » :

Dans le cadre de l'école, le CEt souhaite créer un événement qui s'adressera normalement aux 9 et 10S et qui aura lieu l'année prochaine, pour montrer l'importance de pratiquer du sport. L'idée de base est de présenter, par exemple, aux élèves un film d'une sportive qui a fait un exploit sportif en reliant une île au continent, puis d'inviter une intervenante qui a fait la même chose dans le lac Léman. Cela a pour base de créer un débat auprès des élèves pour qu'ils se rendent compte de ce que le sport peut leur procurer. Suite à cela, le CEt souhaite inviter des sportifs connus de la région afin qu'ils présentent leur sport en dehors de l'école (mercredi après-midi ou week-end) et qu'ils discutent avec les élèves.

Laila Ribeiro remercie pour cette idée et pense que les élèves seraient ravis de prendre du temps sur ce thème. Elle pense que les élèves seront motivés de discuter avec des sportifs réputés de la région.

Le projet en est au stade de l'esquisse, il faut maintenant demander un budget auprès de l'AEE.

❖ Suivi des initiatives des élèves

Laila Ribeiro reprend la parole et présente les dernières initiatives des élèves :

- la création d'un journal à l'ESEP : un professeur se serait déjà proposé pour animer cet atelier et plusieurs élèves ont démontré leur intérêt. L'initiative a été acceptée à la majorité.

- pour faire suite aux précédentes initiatives concernant le Bo'Resto, Monsieur Loevenbruck a invité le Conseil des élèves dans ses cuisines. Il a ainsi pu leur expliquer qu'il ne pourrait pas répondre à l'initiative des élèves concernant la demande de couverts consignés, car cela ne peut pas être mis en place pour des raisons logistiques. Il a également fait un retour sur les ventes de pâtisseries qui pourraient être faites dans le cadre du Bo'resto. Il a annoncé qu'il pouvait voir pour fermer le Bo'resto sur ces récréations-là pour permettre aux 11S de faire leur vente, mais le problème du paiement s'est posé car les élèves n'ont plus forcément d'espèces sur eux.

Il leur a également proposé une visite des cuisines du Bo'Resto avec une explication complète des repas et prestations qu'il propose au sein de l'école.

Sandrine Kilchenmann demande s'il a précisé à quelle heure il commence le matin, ce à quoi Laila répond que oui, il leur a parlé des horaires, qu'il commence à 5h du matin.

Martial Girardet remercie Monsieur Loevenbruck pour sa démarche car cela a permis aux élèves d'avoir une discussion ouverte avec lui et cela a beaucoup plu aux élèves.

- Il y a également eu une initiative du Conseil des Elèves à propos de casiers individuels pour les élèves qui n'a pour le moment pas abouti.

Sandrine Kilchenmann répond que c'est l'AIAB qui s'en occupe car c'est eux qui gèrent les bâtiments.

Martial Girardet rebondit que toutes les institutions ont reçu l'initiative (AIAB, AEE, CEt) mais qu'ils n'ont eu aucun retour.

Sandrine répond que le CODIR de l'AEE se rencontre une fois par mois, et ce doit être pareil pour l'AIAB. Elle propose de relancer cette initiative auprès de l'AEE et de l'AIAB.

Martial Girardet demande comment améliorer la communication car ils n'ont même pas reçu d'accusé de réception de la part des institutions et il trouve dommage. Sandrine Kilchenmann et Gaelle Miani ont pris bonne note et vont relayer cette demande.

- Martial Girardet complète également qu'il y a eu une initiative pour remettre le bal des promotions sur pied car il était en pause depuis le COVID. Mais cette année, 11 élèves sont motivés à le remettre sur pied et il aura bien lieu.

Les membres du CEt remercient Laila Ribeiro pour sa venue et son implication avant que celle-ci ne quitte la séance.

5. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 09 novembre 2023

Le PV est approuvé à la majorité.

6. Communications de la Présidente

- ❖ Lecture d'une lettre de Consuelo Job, dont les nouvelles au sujet de sa santé sont bonnes, elle espère pouvoir revenir au CEt rapidement.
- ❖ APE : il y a eu une rencontre en décembre avec la Présidente et la Secrétaire de l'APE Vaud et avec les parents intéressés. A la fin de la séance, aucun parent n'a émis le souhait de reprendre notre APE, mais Gaelle Miani a entendu que des parents se sont manifestés entretemps, donc il y a espoir que l'APE renaisse d'ici le mois de juin.

7. Communications des membres

❖ Autorités intercommunales

Sandrine Kilchenmann annonce que l'AEE a décidé de proposer une semaine de plus pour les camps de jours qui ont eu énormément de succès l'année passée.

Elle rappelle que les camps de jours sont destinés aux enfants de 1 à 6P.

Elle ajoute également qu'un préavis a été déposé en janvier 2024 par l'AEE pour présentation au Conseil intercommunal pour revoir les prix des transporteurs. En effet, suite à une analyse Microgis qui a été effectuée il y a quelques années, l'AEE savait qu'il fallait reprendre les prix, mais elle ne l'avait pas fait avec le COVID,

même si les contrats ont été revus au début de la législature. Toutefois, un des transporteurs est venu voir l'AEE en fin 2023 pour annoncer que s'il continuait à ce prix, il tournait à perte et devrait arrêter.

L'AEE a donc proposé de réorganiser les tournées de bus (bus à la course ou à la journée) et de rajouter un bus à la journée avec ce transporteur pour le payer d'avantage et lui permettre de faire tourner un bus entre les horaires des écoles.

Julie Collignon rebondit en remerciant l'AEE car c'est une super nouvelle pour les enseignant(e)s qui ont toujours de la peine à payer le bus lors de sorties scolaires. Sandrine Kilchenmann confirme que le bus pourrait également être utilisable par les UAPE, mais pour cela il faudrait savoir jusqu'à quelle heure ce bus peut être utilisé : horaire scolaire ou plus tard ?

Gaelle Miani demande s'il est possible de mettre en place un planning électronique pour savoir quels jours sont disponibles pour utiliser ce bus gratuit. Cela pourrait faire gagner du temps à tout le monde, car actuellement les enseignant(e)s appellent Mme Rochat pour le savoir. Sandrine Kilchenmann va faire remonter cette question auprès de l'AEE.

Suite à cela, Sandrine Kilchenmann présente le projet « Lift » : c'est un projet qui est mis en place pour aider les enfants à se présenter à la vie active en se mettant en situation (lié au projet Coup de Pouce). Le dernier projet serait que des entreprises des communes d'Asse et Boiron soient d'accord de prendre des jeunes (11^{ème}) pour les faire travailler entre une et trois heures par semaine en les rémunérant. Cela implique de trouver un coordinateur dans le corps enseignant pour pouvoir mettre ce projet en place, car ce n'est pas possible pour la Direction au vu de leurs horaires.

❖ **Professionnels actifs au sein de l'ESEP**

Pas de communication particulière.

❖ **Parents d'élèves**

Alessandro Magagna se présente pour sa première séance au sien du CEt. Il avait pris contact avec le CEt lors de l'Assemblée de parents de 2023 et avait annoncé son intérêt à ce moment-là.

Virginie Otto précise que l'Assemblée des parents va être organisée courant printemps.

❖ **Milieus concernés par la vie de l'établissement scolaire**

Alicia Perego annonce que son exploitation a été sélectionnée pour participer à un projet avec le WWF pour aider les agriculteurs à faire revenir la biodiversité. Le WWF fait venir des bénévoles pour mettre le projet en place, mais Alicia Perego a fait la demande pour que ce soit des élèves qui l'aident dans ce projet, donc elle a commencé les démarches pour aller dans ce sens.

Marie Karasiewicz annonce que son projet de grainothèque est toujours en cours, et qu'elle fait également partie du groupe de travail sur le développement durable donc elle va pouvoir relier les deux. Avec l'annonce de la démission de sa collègue, elle a pas mal de travail donc son projet n'avance pas aussi vite qu'elle le voudrait.

Sarah Loutenbach annonce que l'UAPE de Chésereux avance bien et devrait être prête pour la rentrée d'août.

Elle souhaite aussi parler de l'inclusion, qu'elle approuve fortement, mais qui peut parfois être compliquée lorsque le groupe d'enfants est important (84 enfants pour

certaines UAPE). Cela engendre des surstimulations auprès des enfants concernés et cela peut être problématique. Cela demande également des procédures administratives et financières importantes et cela prend très long jusqu'à ce que le soutien arrive donc ce n'est pas toujours facile. Elle se pose la question jusqu'où il faut aller pour inclure tous les enfants. Etant en plein questionnement sur le sujet, elle souhaite aborder le sujet au sein du CÉt pour partager ses questions et ses inquiétudes à ce sujet.

Elle ajoute que les jeux de société fonctionnent très bien lors de la pause de midi, et que l'accès au terrain aide beaucoup lorsqu'il est ouvert.

Il y a également eu un projet pédagogique au sein des UAPE sur les violences non verbales et comment les enfants peuvent les gérer.

Elle encourage également les enfants à avoir des moments de libre où ils peuvent juste profiter de faire des choses calmement et au rythme qu'ils choisissent. Car elle a souvent le retour des enfants qu'ils font trop d'activité, demandées par leurs parents.

Lidia Piaget lui demande si la question du langage a été parlée, car elle trouve que les enfants reviennent à la maison avec un langage inacceptable. Sarah Loutenbach lui répond que c'est un sujet qui est régulièrement abordé, mais que les raisons de ce mauvais langage sont vastes (frustration, mimétismes, éducation, etc) donc tout ne peut pas être fait en UAPE.

Alicia Perego rebondit sur l'inclusion car elle le voit quand les classes viennent chez elle. Elle a pu voir toute l'énergie que cela prend aux enseignants et donc elle rejoint le fait qu'il y a parfois des difficultés à trouver le bon équilibre.

Martial Girardet répond que le budget est une enveloppe globale et qu'il y ait peu ou beaucoup de cas, l'enveloppe est la même. Ce n'est que lorsque le cas est un peu particulier qu'il y a des compléments qui peuvent être demandés et ces compléments sont à distribuer pour toute la région. Il confirme que c'est compliqué, tant financièrement, qu'administrativement que dans les classes, mais qu'actuellement tout le monde doit faire avec car c'est la réalité.

8. Discussions collaboratives

❖ Point de situation sur l'organisation de podcasts « Sport et Alimentation »

Alicia Perego confirme que la commission va se revoir pour prévoir un budget au plus vite afin de le présenter au CODIR d'ici au mois de juin au plus tard, pour que le budget soit présenté au Conseil intercommunal au mois de septembre, avec comme objectif qu'il soit mis en place au printemps en 2025.

❖ Point de situation sur l'étude du changement d'horaire

Gaëlle Miani fait un retour sur ce qu'elle a reçu du CODIR de l'AEE : il a été voté que ce changement a été refusé à la majorité.

Selon les études qu'ils ont menées, il faudrait faire commencer les élèves à 10h pour que cela ait un impact donc repousser d'une période n'est pas suffisant. Il a également été estimé que cela augmenterait le prix des transports scolaires de 100'000 CHF par année scolaire ce qui est non négligeable. Le CODIR conclut que cela ne serait pas rendre service aux adolescents quand ils quitteront l'école obligatoires et qu'ils devront se lancer dans la vie active et faire face à la réalité des horaires de la vie active.

Lidia Piaget demande ce que le quart parents doit dire aux parents qui ne vont pas accepter cette réponse.

Sandrine Kilchenmann lui répond qu'il faut leur dire de faire une pétition.

Lidia Piaget demande ensuite comment faire pour que les parents soient plus écoutés, car c'est le problème auquel est confronté le quart parents : les parents ne s'impliquent pas dans les projets du CEt et ne remontent que peu d'informations, car ils disent que cela n'est pas utile puisque de toute façon cela n'est pas pris en compte. C'est également la raison pour laquelle il est difficile de maintenir le quart parents complet.

Sandrine Kilchenmann répond que cela a déjà été compliqué de réorganiser le tout lors de l'introduction de l'horaire continu et que ce n'est pas pour rien que cela a été fait à cet horaire-là.

Lidia Piaget demande alors comment font les autres établissements qui commencent tous plus tard. Elle pense que des parents vont aller plus loin et prouver par des études que c'est faisable de commencer plus tard, si d'autres établissements y arrivent.

Virginie Otto rebondit que ce ne sont pas uniquement les parents qui souhaiteraient repousser l'horaire, mais que les enseignant(e)s le souhaitent aussi. Donc cette demande ne vient pas que des parents. Elle demande également si l'argumentation du CODIR de l'AEE repose sur des analyses et des études détaillées, sachant que la présentation des 4 scénarios a dû être faite courant novembre et que le CEt a le retour déjà le 01 février (avec les fêtes de fin d'année entre deux et la problématique des transports scolaires citée ci-dessus). Elle estime le délai quelque peu court pour s'appuyer sur des analyses objectives, comme le chiffre des 100'000 CHF pour les bus.

Sandrine Kilchenmann répond que Mme Jacquet a procédé à des calculs détaillés en entrant les horaires et toutes les données.

Virginie Otto rebondit qu'un des quatre scénarios était de repousser le bloc entier des horaires (des primaires et des secondaires) donc elle demande comment est-ce possible d'arriver à une telle somme pour les transports.

Sandrine Kilchenmann lui répond que les parents vont devoir placer les enfants plus tôt en UAPE et que cela va coûter plus cher aux communes.

Elle répond également qu'il y a des groupes de travail au sein du CODIR et qu'ils se sont dispatchés les tâches.

Florence Pénard propose qu'un document soit préparé pour donner une explication plus détaillée d'un tel retour de la part de l'AEE. Cela pourrait aider pour accepter la réponse car un simple non est difficile à entendre et cela aiderait pour la communication.

Sandrine Kilchenmann reviendra avec le rapport complet à la prochaine séance.

Martial Girardet souhaite ajouter que la question des horaires est complexe et demande beaucoup de réflexion car il y a beaucoup d'éléments à prendre en compte.

❖ **Camps pour les 5 et 6P : quel soutien le CEt peut-il apporter ?**

Julie Collignon a demandé autour de ses collègues les raisons pour lesquelles il est difficile d'organiser des camps, et plusieurs points sont sortis :

En 5 et 6P, l'organisation complète est à la charge de l'enseignant : trouver un endroit où il y a la cuisine et le nettoyage qui sont compris, c'est compliqué. Il leur manquerait une base de données pour pouvoir savoir où ils peuvent partir sans faire des heures de recherche pour trouver un tel lieu.

Trouver des activités pour occuper les enfants de 7h à 22h est également à leur charge, et cela se complique selon le budget.

Car le point le plus problématique reste le respect du budget, car il est très serré, et cela demande beaucoup d'énergie aux enseignants d'organiser des ventes de pâtisseries ou autres pour combler les subsides et autres aides qui ne suffisent clairement pas.

De plus, il est également de plus en plus difficile de trouver des accompagnants car ils ne sont pas payés, ou peu – 30 CHF – et c'est souvent l'enseignant qui se retrouve à payer avec ses sous pour les remercier.

Quelques enseignants disent également qu'il y a trop d'administratif à remplir, quand d'autres demandent s'il ne serait pas possible de louer un chalet dans la région et que les enseignants peuvent y aller chaque année.

En conclusion, il serait intéressant d'avoir un catalogue complet pour connaître les possibilités de lieu de camps, et il faudrait revoir également le budget, tant pour les camps que pour rémunérer les accompagnants car cela devient vraiment très compliqué.

❖ **Cours facultatifs : 1 proposition pour 2025, propositions des sociétés locales aux élèves ?**

Martial Girardet fait remonter l'information que les élèves souhaitent avoir un cours fac de travaux manuels. En effet, les VP n'ont plus de travaux manuels et les VG doivent la choisir parmi trois options en 9^{ème}. Dès la 10P, il n'y a plus de cours de travaux manuels et cela manque aux enfants. Il s'est renseigné auprès de l'enseignant principal de cette matière, qui a dit être d'accord de participer à ce projet, en planifiant un cours d'environ 16 semaines, pour un nombre limité d'enfants et avec un temps effectif plus conséquent que les cours actuels de cours fac, donc à voir pour organiser un bus pour ramener les élèves. Au niveau du budget, cela coûterait 30 CHF par élève, et l'enseignant serait rémunéré environ 1300 CHF pour les 16 semaines.

Cela engendrerait un montant pour ce cours fac d'environ 1600 CHF.

C'est une proposition de cours facultatif intéressante car elle peut facilement être mise en place et répondrait à la demande des élèves.

Un descriptif complet sera préparé par Martial Girardet et sera donné à l'AEE.

Une autre idée était d'aller voir directement les sociétés locales pour voir s'ils ont des propositions de cours facultatifs ; c'est une idée à peut-être mettre en place pour la suite.

❖ **Document de synthèse : retour et validation**

- Suppression de la mention « présidence » : validé

- Ajout de la bibliothèque et des devoirs surveillés : validé

Il faudra voir comment l'intégrer pour être à cheval entre l'ESEP et l'AEE, au même titre que les sports scolaires et cours facultatifs.

- Utilisation d'un dégradé de couleur pour faire ressortir la hiérarchie ; à voir avec un graphiste pour qu'il propose une variante.

- Nom « associations » : validé, avec le nom complet à mettre au dos « représentants des milieux et des organisations concernés par la vie de l'établissement ».
- Nom à modifier pour « famille » : mettre « parents d'élèves », comme dans le Règlement du CEt.

9. Divers et propositions

Alicia Perego raconte que lors du tournoi de volleyball pour les 7P, les vainqueurs du tournoi ont reçu un paquet de bonbons Haribo. Cela l'a choquée, d'autant plus que cet événement était organisé par des professionnels du sport. Elle demande si l'info peut être relayée pour changer le cadeau des vainqueurs (pommes, casse-tête, t-shirt, etc). Alicia Perego demande également s'il est possible que les parents puissent avoir la moyenne de classe par TS pour se donner une idée du niveau de la classe. Martial Girardet répond qu'il est contre car chaque élève doit se positionner par rapport à la note et non par rapport au reste de la classe. Il rappelle que les élèves peuvent aller voir le professeur pour comprendre la note.

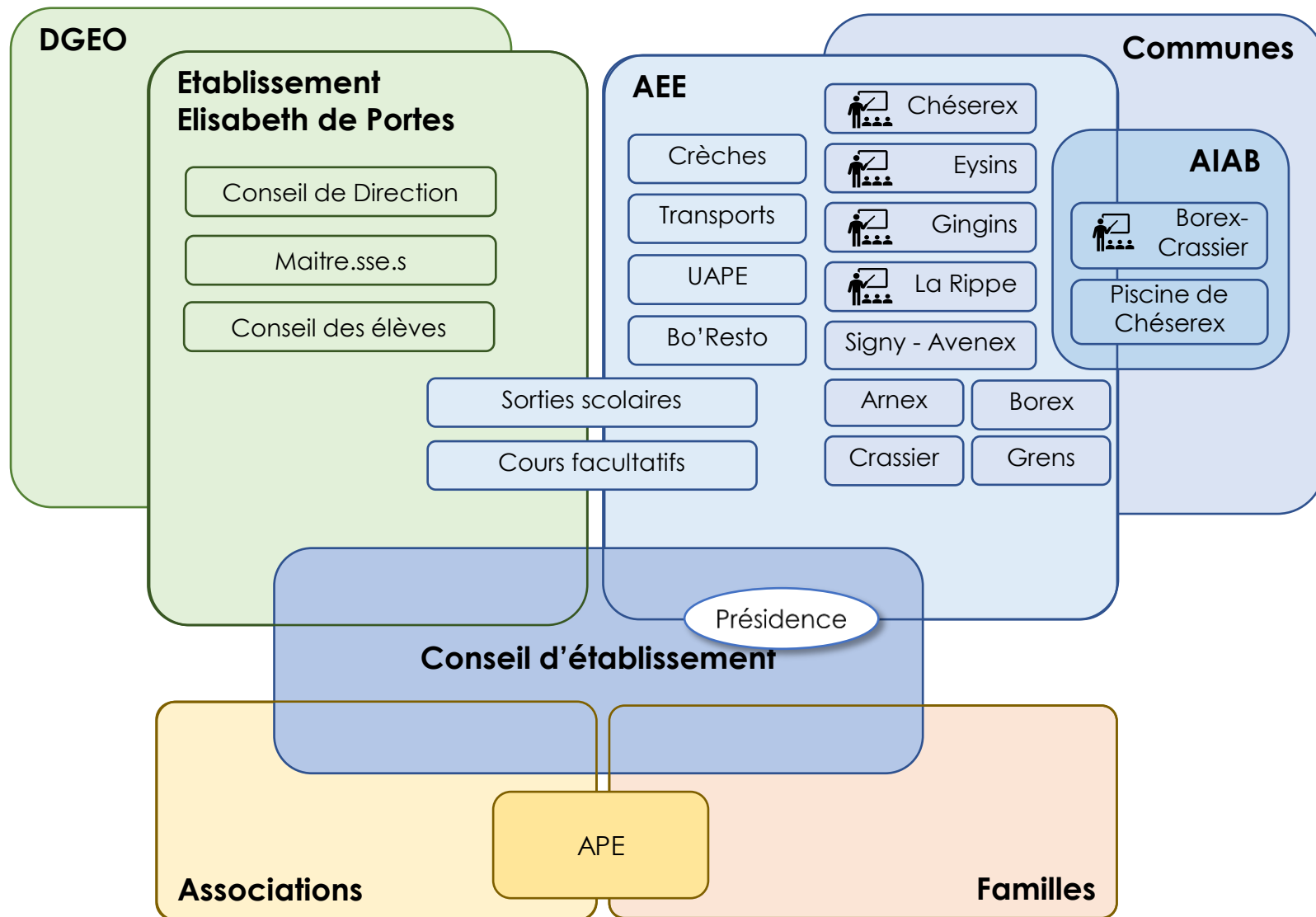
10. Agender la prochaine séance :

La prochaine séance aura lieu le jeudi 16 mai à 19h30.

La séance est levée à 22h02.

Annexe :

- Organigramme acronymes



Organisation			Fonction / Buts	Contact
DEF	Etat de Vaud - Département de l'enseignement et de la formation		Formation dans les domaines de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée, post-obligatoire et supérieur.	Site internet
DGEO	Direction générale de l'enseignement obligatoire DGEO - Dépend du DEF		Gestion de l'école obligatoire.	
ESEP	Etablissement Scolaire Elisabeth de Portes - Dépend de la DGEO		Assure la scolarisation des élèves des neuf communes Asse et Boiron dans quatre collèges 1P à 6P (Chésereux, Eysins, Gingins, La Rippe), et un collège 7P à 11S (Borex-Crassier). Environ mille élèves de quatre à 15 ans, une centaine de maître.sse.s et une cinquantaine de classes.	Site internet Courriel
Neuf communes Asse et Boiron: Arnex, Borex, Chésereux, Crassier, Eysins, Gingins, Grens, La Rippe, Signy-Avenex.			Regroupées en deux associations intercommunales: AEE et AIAB. Chaque commune est propriétaire et chargée de l'entretien des locaux scolaires et parascolaires sis sur son territoire (Chésereux, Eysins, Gingins, La Rippe). Les locaux scolaires et parascolaires sont loués par l'AEE.	Annuaire des sites internet des communes
AEE	Association intercommunale Enfance et Ecole Asse et Boiron. Autorité intercommunale.		Met à disposition les locaux scolaires à l'ESEP. En charge des crèches, UAPE et AMF, transports, aide aux devoirs, etc. Finance certaines prestations (sorties scolaires, camps, caisses de classe, cours facultatifs, soutien scolaire) dont elle confie la gestion et l'organisation à l'ESEP.	Site internet
AIAB	Association Intercommunale Asse et Boiron. Autorité intercommunale.		Propriétaire et chargée de l'entretien des bâtiments du Collège Borex – Crassier et de la piscine de Chésereux. Les locaux scolaires sont loués par l'AEE.	Site internet
UAPE	Unité d'accueil pour écoliers	Géré par l'AEE.	Accueil parascolaire des élèves scolarisés en 1P à 6P dans les structures de Chésereux, Eysins, Gingins, La Rippe, et en 7P-8P (Borex-Crassier).	Site internet Courriel
CdE	Conseil des élèves de l'ESEP	Délégué.e.s des classes, encadrés par un groupe de professionnel.le.s (doyen, maître.sse.s).	Délibère sur la base de propositions émanant des classes. Ses décisions peuvent être transmises aux communes, à l'AEE, à l'AIAB ou au CET. Les propositions acceptées par un vote sont soumises à la validation de l'autorité concernée et, le cas échéant, sont concrétisées.	Site internet
CoDIR	Comité de Direction, composé d'un.e élu.e de chaque commune.		Organe exécutif de l'AEE ou de l'AIAB. Législature de cinq ans.	Agenda
CI	Conseil Intercommunal. Délégué-es de chaque commune.		Organe législatif de l'AEE ou de l'AIAB. Législature de cinq ans.	CI de l'AEE
CET	Conseil d'établissement	Institution régie par la LEO, organisée et présidée par l'AEE.	Composé de quatre représentant.e.s de chaque quart: autorités politiques, société civile /associations locales, professionnel.le.s de l'établissement scolaire et parents des élèves. Organe de délibération, de concertation et de réflexion visant à faciliter la collaboration et à favoriser un climat de travail serein. Se dote d'un programme de législature et travaille sur des chantiers transversaux (horaire scolaire, mobilité douce, etc).	Site internet Courriel de la Présidence Courriel du quart-parents
APE	Association de parents d'élèves	Association régie par les articles 60 et suivants du Code civil suisse.	Composée d'un comité élu et de membres. Défend les intérêts des parents, offre des activités à ses membres et développe un dialogue constructif avec les autorités et l'institution scolaire.	Site internet APE Vaud